

7 Jours Les Ventes Auxons - Mars 2010

VIE DES COMMUNES

"LA ZAC DU TERTRE" Près de 900 logements d'ici à 2025

Un ambitieux projet de développement confié à deux acteurs majeurs de l'immobilier régional : le Groupe LAMOTTE et le Groupe LAUNAY

Beaucoup de monde mardi dernier à la mairie de DOMLOUP autour du maire André LELIEVRE et du conseil municipal pour la signature de la concession de la ZAC du Tertre. Un projet ambitieux qui prévoit la construction d'équipements publics et de près de 900 logements d'ici à 2025 et un enjeu de grande ampleur pour l'agglomération domloupéenne.



De gauche à droite : Jean-Marc TRIBAUD (Groupe LAMOTTE), André LELIEVRE (Maire de Domloup) et Franck LAUNAY (Groupe LAUNAY)

Comme l'a rappelé le maire André LELIEVRE dans son discours, il aura fallu moins de trois ans à l'équipe municipale pour élaborer un schéma d'intention autour de la préservation et la valorisation de la vallée du Rumor, et donner corps à ce projet.

"C'est en effet le 1^{er} octobre 2007 qu'a été approuvé par le conseil municipal le dossier de création d'une ZAC couvrant une superficie de 72 hectares".

Un an plus tard, le 1^{er} décembre 2008 - ce même conseil confiant au groupement composé des sociétés Groupe LAUNAY et LAMOTTE Constructeur la concession de la ZAC du Tertre.

Pour André LELIEVRE : "Domloup entre résolument dans la modernité avec la signature de cette concession d'aménagement".

Un sentiment pleinement partagé par le représentant du Groupe LAMOTTE, Jean-Marc TRIBAUD.

"Quand nous avons commencé à plancher sur ce projet voilà bientôt trois ans nous n'avions pas mesuré son ampleur. Mais très vite nous avons appréhendé l'attente des élus et leurs choix qui s'inscrivent déjà dans une démarche de développement durable-soucieuse du cadre de vie de la population et de l'environnement".

Pour l'architecte rennais Patrick LE PRIOL, "il s'agit tout simplement de mettre la vallée au cœur de la commune en développant notamment le centre bourg vers l'est".

Une vision des choses qui a d'emblée séduit le responsable du Groupe LAUNAY, Franck LAUNAY.



André LELIEVRE, maire de Domloup
NAY, qui n'hésite pas à parler de "plaisir" évoquant ce nouveau challenge qui attend son groupe. Remerciant au passage l'équipe municipale pour la confiance accordée à des acteurs locaux.

"A l'horizon 2020-2025, la commune de Domloup, qui compte à ce jour 2 850 habitants, devrait en accueillir 4 500, conformément au programme arrêté".

A terme, il est prévu près de 900 logements livrés par tranche d'ici à 2025, dont 530 lots à bâtir d'une surface moyenne de 460 m², 120 logements sociaux (en collectif et en individuel) à la fois en locatif et en accession aidée (type Pass Foncier) et environ 160 logements en colocation financés librement.

Pour répondre à une évolution prévisible de la population, une résidence seniors d'une capacité d'environ 80 logements est également prévue.

En ce qui concerne les équipements publics, le programme comprend des éléments d'infrastructures (aires de ville, aménagement de l'éclairage, réseaux et terrains de football), ainsi que des éléments de superstructures (complexe sportif, salle culturelle et centre technique municipal).

S'y ajoutent les ouvrages d'accompagnement ainsi qu'une mutualisation des stationnements. La durée de la concession d'aménagement est fixée à 15 ans.

Selon l'échéancier prévisionnel établi par le groupement (SMC LE TERTRE) la commercialisation des premiers terrains à bâtir devrait débuter en septembre 2010. Démarrage des travaux d'aménagement fin 2010 pour une livraison des premières maisons individuelles fin 2011.



048 - La ZAC du Tertre - voir 048

LA ZAC DU TERTRE à DOMLOUP 900 logements à l'horizon 2025 sur une superficie de 72 hectares



Patrick LE PRIOL
architecte urbaniste.
"mettre la vallée au cœur
de la commune".

Le Groupe LAMOTTE Un acteur majeur de l'immobilier régional



Créé en 1955, le groupe Lamotte est aujourd'hui un spécialiste reconnu de l'aménagement et de la promotion immobilière, que ce soit en accession, immobilier locatif, résidences de tourisme ou de services, immobilier d'entreprise, ou lotissements. A l'écoute des marchés et des collectivités locales, ses équipes expérimentées sont reconnues pour leur professionnalisme, leur réactivité et leur engagement.

Jean-Marc TRIHAN.

Depuis plus de 50 ans le Groupe Lamotte participe au développement du Grand Ouest, où il s'affirme comme l'un des tous premiers constructeurs régionaux, avec une production de 700 à 800 logements par an, de 10 000 à 15 000 m² de surfaces commerciales et tertiaires, et 200 lots à bâtir par sa filiale Espace et Vie.

Par leur variété architecturale et leur diversité, ses réalisations ont marqué l'urbanisme régional, comme en témoignent par exemple les Horizons et la Barre Saint-Just à Rennes, le Magellan, Arborée, ou Playtime à Nantes.

A Rennes, Nantes, La Rochelle, mais aussi Angers, Brest et Vannes, l'offre logements du groupe Lamotte c'est une quarantaine de programmes en cours de commercialisation chaque année.

Le Groupe LAUNAY L'immobilier à visage rennais



Depuis sa création, il y a plus de vingt ans, le Groupe Launay est reconnu pour son image de sérieux et de professionnalisme. Le Groupe Launay se positionne aujourd'hui sur deux métiers complémentaires que sont l'aménagement urbain sous la forme de ZAC ou de lotissements et l'immobilier résidentiel et tertiaire.

Franck LAUNAY.

Entreprise familiale aux racines locales, le Groupe Launay est fortement ancré sur son territoire. Cette proximité lui apporte une connaissance intime du terrain et des acteurs locaux.

A ce jour, le Groupe LAUNAY a produit et commercialisé 4 000 terrains à bâtir dédiés à l'habitat individuel et collectif (soit la création de 55 lotissements) ; 15 Zones d'Aménagement Concerté sont actuellement en cours, soit près de 375 ha de terrains aménagés représentant plus de 5 400 logements et près de 42 000 m² de SHON d'activités tertiaires. Quant à la promotion immobilière, 2 000 logements ont été construits, répartis sur une soixantaine d'opérations. Le Groupe Launay réalise 350 à 400 logements par an, essentiellement dans le bassin rennais.